

Vœu pour un cessez-le-feu immédiat et durable à Gaza

Intervention de Hocine Tmimi

Monsieur le Président,
Chers collègues,

Le 16 octobre dernier, 10 jours après les terribles attaques du Hamas en territoire israélien, **notre assemblée s'est prononcée au travers de deux vœux de ferme condamnation de ces actes terroristes**, qui sont qualifiables en droit international de crimes de guerre – voire de crimes contre l'humanité.

Pour ce qui concerne notre groupe, entre les deux vœux présentés, **nous nous sommes saisis de celui proposé par notre collègue Daniel Guérin**, car il en restait strictement à la situation au Proche-Orient, sans inclure d'éléments de polémique. Ce vœu a été largement adopté par le Conseil départemental.

C'est une démarche de même nature que nous vous proposons aujourd'hui : bien loin des polémiques, réaffirmer les principes les plus essentiels dans les heures sombres que traverse le Proche-Orient.

Au-delà de toute considération morale ou émotionnelle, **notre vœu s'appuie sur les textes fondateurs du droit international, et du droit humanitaire international** : Charte des Nations Unies, Déclaration universelle des droits de l'homme, Conventions de Genève.

Il est centré autour de **l'exigence qui pour nous, à cette heure, surpasse toutes les autres : un cessez-le-feu, la paix**. Les armes doivent se taire, c'est cela l'urgence. Car à chaque heure qui passe, ce sont de nouvelles bombes qui explosent, de nouveaux immeubles qui s'effondrent, et de nouvelles victimes civiles, innocentes... dont tant d'enfants.

Pour obtenir ce cessez-le-feu, la pression doit s'accroître sur le gouvernement israélien, dont rien ne justifie les opérations militaires en cours, caractérisées par un pilonnage systématique de la bande de Gaza. Il y a quelques jours, **la « trêve » temporaire permise par les libérations d'otage. Faire taire les armes est possible.**

Enfin, notre vœu est conçu de manière cohérente, car nous sommes toutes et tous conscients que **seul le respect des résolutions de l'ONU, et donc la création d'un Etat palestinien, permettra de ramener durablement la paix, en Israël, en Palestine et dans toute la région.**

Chers collègues, **ce sont autour de ces principes clairs que nous vous proposons de nous rassembler aujourd'hui.**

Ce vœu s'inscrit dans le concert des nations, parmi toutes les voix qui appellent à la paix.

Je vous remercie.

Seul le prononcé fait foi